

ABONNEMENT.

Un an. 30 fr.
Six mois. 16
Trois mois. 8

Hors du Département.

Un an. 35 fr.
Six mois. 18

On s'abonne

Chez tous les Libraires
français et étrangers.

ECHO DE L'OUEST

DIEU ET LA FRANCE

Religion. — Famille. — Propriété.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . 20 c.
Réclames, — . . . 30
Faits divers, — . . . 75

* S'adresser, pour l'insertion
des annonces, à M. Paul
CODET, imprimeur, place
du Marché-Noir.

On s'abonne

Chez tous les Libraires
français et étrangers.

EUGÈNE DE MIRECOURT,
Rédacteur en chef.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

ADMINISTRATION.
Rue Saint-Jean, n° 8, à Saumur.

AVIS.

Ceux de nos abonnés de Saumur ou des environs, qui ont souscrit à la GALERIE CONTEMPORAINE pourront faire prendre au bureau du journal, à dater du 25 mars courant, les séries 1^{re} et 2^e (cent volumes) avec leur QUITTANCE D'ABONNEMENT pour une année. En conséquence, ils auront à solder le montant des deux premières traites, et ils ne devront payer la troisième qu'après la livraison des quarante derniers volumes.

Les abonnés à l'Echo de l'Ouest sont également priés de verser le montant de leur abonnement dans le plus bref délai.

Pour ceux en dehors de Saumur, un mandat sur la poste est le mode le plus simple et le plus avantageux.

RÉPUBLIQUE DE L'AVENIR.

Si je voulais dire la vérité et toute la vérité sur la République provisoire dont nous « jouissons » depuis un an, écrivait hier un de nos écrivains politiques les plus distingués, M. J.-B. Jaugey, de la France-Nouvelle, je serais certainement désagréable à M. le Président et à son entourage. Or, par le temps qui court, un journaliste désagréable

est presque un journaliste perdu. Taisons-nous donc sur le présent et parlons un peu de l'avenir.

Supposons que nous sommes en 1873, ou dans les derniers mois de 1872. Par une série d'événements, que chacun peut prévoir, mais qu'il serait imprudent de prédire et surtout de juger, le vaisseau de l'Etat est lancé, toutes voiles déployées, sur ce « torrent impétueux » dont M. Thiers a parlé; nous sommes en République. Et, cette fois, ce n'est plus une République provisoire, incertaine du lendemain, à qui l'on dispute jusqu'à son nom et que son impuissance condamne à la modération. C'est une République définitive, indiscutable, qui a le droit d'écraser tous ses ennemis sous les foudres de la loi.

Le premier soin de cette République sera naturellement d'expulser ses adversaires du gouvernement, de l'administration et autant que possible de l'armée. Tous ceux que jusqu'alors on avait considérés comme conservateurs et amis de l'ordre, doivent donc être mis à la porte, et remplacés par ce personnel qui, pendant la guerre, a fait merveille dans les salons des préfectures, dans les ministères et dans les camps du Midi.

Les hommes du 4 Septembre, sauf M. Gambetta, sont usés aujourd'hui aux yeux de leurs anciens électeurs. La République reprendra MM. Spuller, Pipe-en-Bois et leurs amis; mais elle ne voudra plus des Jules Favre, des Jules Ferry, des Picard et autres étoiles du 4 Septembre. Ce qu'il lui faudra,

ce sont les hommes de la Commune; les forçats d'aujourd'hui, les contumax réfugiés à Londres ou à Bruxelles, seront nos maîtres dans la République de l'avenir.

Avec la République renaîtra l'institution de la garde nationale, qui a été défendue par tous les vrais républicains de l'Assemblée et que regrettent ouvertement toutes les feuilles démagogiques. Dans toutes nos villes, les partis avancés, Gambettistes, Blanquistes et autres, vont se retrouver les maîtres, et former autour des commissaires extraordinaires de la République des gardes prétoriennes devant lesquelles trembleront tous les honnêtes gens. Nous reverrons les chas-sepots et peut-être les canons entre les mains des assassins des otages et des incendiaires des Tuileries.

La masse des vrais républicains incline plutôt vers la Commune que vers l'Assemblée nationale, et nul ne peut douter que le corollaire obligé de la proclamation de la République ne soit amnistie générale. Ce sera pour Rochefort, pour Vermesch, pour Maroteau, pour Cluseret, pour Pyat, pour Blanqui le jour de la revanche.

Autant le républicain français aime la Commune, autant, sauf de rares exceptions, il hait l'Eglise. Le premier soin de la République définitive sera donc de séparer l'Eglise de l'Etat, c'est-à-dire de déclarer que l'Etat, violant les engagements pris envers les catholiques, cessera de payer l'indemnité due aux ministres du culte. En même temps que

ce décret, nos maîtres nouveaux en porteront un autre qui établira l'instruction obligatoire, gratuite et laïque, interdira l'enseignement religieux dans les écoles et en expulsera les frères et les sœurs.

En matière de finances, la République appliquera certainement le système de l'impôt progressif sur le revenu et tentera de réaliser quelques-unes des utopies de nos socialistes. D'où il résultera, au bout de quelques mois, pour nos finances déjà si obérées, un désordre que chacun peut comprendre. Et tout cela se fera, non plus au nom de la force brutale, mais au nom de la loi, par les pouvoirs constitués, et la résistance sera de la rébellion.

L'esquisse que je viens de tracer de la République de l'avenir ne répond point, tant s'en faut, à toutes les espérances, à toutes les aspirations des républicains avancés. Mais je veux rester au-dessous de la vérité, pour ne pas être taxé d'exagération.

Certains esprits comptent sur les conservateurs pour retenir la future République dans les limites de la modération. C'est une illusion. Les vrais conservateurs, les monarchistes de toute nuance et les catholiques se prononcent unanimement contre la République. Cette forme de gouvernement ne pourra donc être proclamée qu'après la défaite du parti conservateur, et, lorsqu'elle existera, ce parti sera rejeté dans l'ombre et réduit au rôle de victime.

— Mais, dit-on, M. Thiers sera là pour serrer les freins.

Feuilleton de l'Echo de l'Ouest.

AVANT, PENDANT ET APRÈS

LA TERREUR (1)

Extraits des gazettes françaises indépendantes, publiées à l'Etranger de 1788 à 1794.

(Suite.)

XIII

Les grands bailliages en déroute. — Farces ridicules à Grenoble. — Ouverture de l'Assemblée des Notables. — Ruine du commerce. — Autres farces peu décentes à Toulouse et à Dijon. — Une cervelle en désarroi.

Novembre 1788.

Chose étrange et qui prouve la frayeur que la rancune des parlements inspire, on voit de tous côtés les membres qui composaient les grands bailliages prendre la fuite et disparaître. A Rouen, personne ne saurait dire ce qu'ils sont devenus.

Le lieutenant-général du grand bailliage de Valence a vendu toutes ses propriétés pour se déguiser en cerf (2), comme disent les beaux esprits toulousains. Où est-il? peut-être au bout du monde.

Cependant le roi, non-seulement promet son appui à ces magistrats plus dévoués que coupables, mais il a donné l'ordre de dresser un état de leurs

(1) Voir les numéros du 1^{er} au 16 mars.

(2) C'est-à-dire pour s'enfuir. Ce mot (spirituel ou non) est passé aujourd'hui dans l'argot du théâtre parisien et du petit journalisme. C'est un emprunt fait à la Haute-Garonne.

services, et il a fait demander des renseignements sur leur fortune personnelle, afin de venir en aide à ceux qui auraient besoin de secours. Les moins timides prennent le chemin de Paris et viennent se placer directement sous l'égide royale. Est-ce un abri bien assuré, dans les tristes circonstances où le vertige du pays jette le meilleur des princes?

A Grenoble, le courrier qui apporta la nouvelle de la disgrâce et de la chute du garde-des-sceaux fut mené en triomphe par toute la ville. On l'accablait de caresses. Il entendit retentir sur son passage des exclamations ridiculement affectueuses.

« — Bon courrier! — Brave courrier! — Nous t'aimons! — Sois le bienvenu! — Merci! »

Les femmes qui ne pouvaient pas réussir à lui donner l'accolade déposaient de tendres baisers sur le nez de son cheval.

A huit heures du soir, toute la ville fut illuminée, et l'on organisa la stupide mascarade que voici. Le courrier dut remonter en selle, pour ouvrir la marche d'un cortège qui partait des portes de la prison. Derrière lui venait un trompette sonnant à tous les coins de rue. Puis un mannequin à simarre, conduit dans une charrette semblable à celle des condamnés à mort, offrait aux yeux de la foule deux énormes pancartes, l'une placée sur la poitrine et l'autre sur le dos. On y lisait ces mots :

Traître au Roi et à la patrie, perturbateur du repos public.

Cette effigie du garde-des-sceaux était accueillie par des hurlements de joie. On l'avait assise dans la charrette, une torche à la main.

Venait ensuite un prétendu grand bailli de Valence (1), représentant celui-là même qui avait pris la fuite. Il était précédé de l'huissier de service et portait un long manteau de deuil, avec crêpes et pleureuses. Afin qu'on pût mieux le reconnaître encore, il tenait une bannière avec cette inscription :

Je suis le grand bailli de Valence.

Le mannequin fut conduit dans cet ordre jusqu'à la principale porte de la cathédrale, où il fut descendu de voiture et mis à genoux. On lui fit demander pardon à Dieu, au Roi et à la Nation, de l'outrage dont il s'était rendu coupable envers eux. C'était le grand bailli qui prononçait les paroles de cette amende honorable.

Remise ensuite sur la charrette, l'effigie a été menée dans le même ordre à l'entrée du palais-de-justice. Là, après une seconde amende honorable, on lui a coupé le poing sur un billot planté à cet effet. Puis elle fut attachée au carcan et assise sur un bûcher, dont le grand bailli, précédé de sa bande, a fait trois fois le tour avant d'y mettre le feu.

On recueillit les cendres du mannequin (nous demandons pardon au lecteur de l'ignominie des détails qui vont suivre) dans un pot de chambre, qu'une espèce de bourreau grotesque reçut entre ses mains et porta solennellement dans les latrines du palais.

Puis le grand bailli, se tournant vers la bande qui l'accompagnait toujours, dit, en faisant mine de s'essuyer les yeux :

(1) On n'avait pas osé faire siéger le grand bailliage à Grenoble, à cause de l'irritation populaire. (Note du journaliste.)

« — Ainsi finissent les grandeurs humaines, quand elles ne sont pas accompagnées de la vertu! »

L'exécution terminée, ces messieurs allèrent noyer leurs larmes dans une abondante ablation de vin, qu'on leur servit à la taverne, dite la Cave d'enfer.

On a procédé, le six de ce mois, à l'ouverture de l'assemblée des Notables.

Le discours du Roi prouve que ce prince réunit dans son cœur tous les sentiments paternels de Henri IV, son aïeul. Quant aux harangues des nouveaux ministres, elles sont bouillantes de patriotisme, surtout celle de M. Necker. A l'entendre, les finances ne sont déjà pas si malades, et le déficit ne s'élève qu'à soixante-dix millions. Mais alors pourquoi le faisait-il monter au double dans son ancienne réponse à M. de Calonne, que tout le monde a lue, et dont tout le monde se souvient?

Ce grand homme a deux langages : un quand il est ministre et l'autre quand il ne l'est plus.

La stagnation déplorable des affaires jette l'inquiétude par tout le royaume. Il est positif que, si le gouvernement ne fait pas renaître la confiance, il y aura, d'ici à la fin de mars prochain, des banqueroutes sans nombre. C'est pitié de voir les embarras du commerce de Paris, les dix, vingt et trente de chaque mois. Le meilleur papier ne trouve plus d'escompteurs, ou, si on l'accepte, c'est avec une retenue usuraire de douze pour cent. Quant aux valeurs de la Bourse, elles sont en baisse constante depuis six semaines, et les agitateurs

— C'est encore une illusion. M. Thiers n'est pas à l'abri d'un coup de sang ou d'un coup de pistolet; M. Thiers a passé depuis longtemps le terme commun de la vie humaine. On ne peut donc faire aucun fond sur lui. D'ailleurs M. Thiers, qu'on estime nécessaire dans une République provisoire, serait impossible dans une République définitive. Aujourd'hui, les républicains, même ceux du *Rappel* et du *Siècle*, sont pleins de prévenances pour lui, parce qu'il leur est nécessaire pour établir la République; mais ce but une fois obtenu, ils le jetteront immédiatement par dessus bord.

Sur toutes les grandes questions, en matière de finances, d'organisation militaire, de liberté de la presse, de religion et d'administration, M. Thiers professe des principes diamétralement opposés aux républicains, même modérés. Si la République est proclamée, il sera donc condamné à passer immédiatement dans l'opposition. Il le sait fort bien, du reste, et aussi longtemps qu'il voudra rester aux affaires, il conservera à la République son caractère provisoire.

Il ne faut pas oublier d'ailleurs que M. Thiers était le chef du gouvernement qui a écrasé la Commune, fusillé des milliers d'insurgés après la prise de Paris, jeté 30,000 fédérés sur les pontons, et ordonné l'exécution de Rossel et de Ferré. Entre M. Thiers et les vrais républicains, il y a un fleuve de sang.

Il ne faut donc pas s'y tromper, la République de l'avenir sera celle que je viens d'esquisser, la République du *Siècle*, du *Rappel*, de la *Constitution* et du *Radical*. L'Assemblée peut nous en préserver encore; mais qu'elle se hâte et qu'elle surveille de près le pilote à qui elle a confié le gouvernail.

PARIS ET VERSAILLES.

M. le Président de la République a reçu hier le diplomate Fournier.

Cet agréable personnage prend le chemin de Rome, et va sanctionner en quelque sorte, au nom de la France, l'usurpation de la ville éternelle ainsi que les injures dont l'Italie accable le Saint-Père.

Nous ne lui souhaitons pas bonne route, et nos sympathies se refusent à l'accompagner.

Une grande préoccupation règne à Versailles. Après avoir dit hier: « Tout va mal »,

on dit aujourd'hui, comme nous l'avions prévu: « Tout va bien. »

Le médecin Tant-Mieux succède au médecin Tant-Pis, et la France n'en a pas moins la fièvre.

Tous les membres de la droite modérée se réunissent aujourd'hui samedi pour s'entendre d'une manière définitive sur l'accueil qu'ils devront faire à la loi Victor Lefranc. On dit qu'ils avisent aussi à l'éventualité possible d'une retraite de M. Thiers.

Il s'agira d'empêcher la gauche de faire des siennes, et de brider le citoyen Gambetta, tout prêt à usurper la situation.

Di talein avertite casum!

A propos de Gambetta, n'oubliez pas de lire l'article plein de violence, mais aussi plein de vérité, que Paul de Cassagnac vient de publier dans le *Pays*.

Nous donnons plus loin la moitié de cet article, demain vous aurez le reste.

Quand la poire est bonne, on la partage.

M. Thiers fait annoncer, par toutes les correspondances qui reçoivent son mot d'ordre, que la situation du Midi ne laisse rien à désirer et que l'état des esprits y est excellent.

Excellent, en effet! On siffle, à Bordeaux, le curé de Sainte-Eulalie dans sa chaire, et on l'empêche par la violence de continuer son discours aux fidèles. L'*Emancipation*, de Toulouse, dans un numéro que nous avons sous les yeux, donne rendez-vous aux tapageurs radicaux dans l'église où le Père Félix a l'audace de parler contre le socialisme.

Voilà l'état des esprits dans le Midi; il est on ne peut plus rassurant, M. Thiers a raison.

D'ailleurs vous savez que les royalistes sont cause de tout. C'est un des principaux organes du radicalisme qui l'affirme ce matin:

« Tous, de quelque nom qu'ils se parent, quelque drapeau qu'ils arborent, légitimistes, impérialistes, orléanistes, ils sont cause de tout, et nul mal ne serait arrivé sans eux. »

Ainsi, dit *Paris-Journal*, ce sont les royalistes qui ont brûlé Paris, assassiné les généraux, massacré les otages, pillé, brûlé, profané. Ce sont les royalistes qui ont été lâches pendant la guerre contre les Prussiens, et ce n'étaient pas des royalistes qui étaient avec Charette; ce n'étaient pas des royalistes non plus qui se sont fait tuer sous les murs de Paris, les Dampierre, les Baroche, les Coriolis et tant d'autres.

Ce sont les royalistes, au contraire, qui ont fait l'affaire des canons de Montmartre et formé le comité central; ce sont les royalistes qui ont fait le 4 septembre (en face de l'ennemi!), le 31 octobre et le 22 janvier.

Voilà le dossier de ces infâmes royalistes.

les plus actifs sont les premiers à perdre confiance.

On ne les plaint pas sans doute; mais ce découragement du jeu lui-même est de mauvais augure.

**

Des lettres de Toulouse nous apprennent que le peuple s'est livré aux transports de la joie la plus vive, en apprenant que les parlementaires de cette ville allaient rentrer en fonctions. Les farces indécentes de Paris et de Grenoble se sont renouvelées dans la capitale du Languedoc.

Au milieu de la place du Salin, on a rangé sur un échafaud les effigies très-ressemblantes des membres du grand bailliage, pour en faire un auto-da-fé. Beaucoup de bourgeois de la ville, et même des gens du peuple, contribuèrent à la solennité par un impôt volontaire de fagots, apportés sur le lieu même de l'exécution. A un signal donné, les torches y mirent le feu, et tout le grand bailliage devint la proie des flammes.

Pendant que le bûcher se consumait, le parlement faisait sa rentrée et passait sous des arcs de triomphe, chargés d'inscriptions à sa gloire.

**

Dijon s'est distingué par des faits du même genre.

Un char triomphal, décoré de la façon la plus majestueuse et suivi d'un corps de musique exécutant des fanfares, a traversé les principales rues. Ces braves musiciens cultivaient agréablement l'épigramme dans le choix même des morceaux qu'ils faisaient entendre. Ainsi, quand le cortège passa sous les fenêtres de M^{lle} de Corbesan, qui devait

épouser le fils de l'ancien garde-des-sceaux, les flûtes, les violons, les haut-bois, les cors et les clarinettes ont salué la maison par cet air connu:

Ah! Maman que j'échappai belle!

Jugez de l'enthousiasme et des cris de la foule. On ne dit pas si la jeune personne a été flattée de l'à-propos.

**

Rien de plus sur la politique française; elle n'est, en ce moment, ni rassurante, ni agréable.

On nous écrit de Londres que S. M. Georges III est dans un état désespéré. La maladie du roi le porte au délire, et l'on craint que les médicaments qui lui sont administrés pour débarrasser son cerveau ne produisent un effet tout contraire. Les ministres anglais se sont assemblés, le 11 octobre, pour aviser au parti à prendre, dans le cas où ce monarque deviendrait inhabile à gouverner. On assure que les lois anglaises autorisent l'héritier présomptif de la couronne, lorsqu'il est majeur, à prendre les rênes du gouvernement, et le prince de Galles va sans doute être appelé à la régence.

En attendant, le conseil privé charge l'archevêque de Cantorbéry de dresser un formulaire d'invocations pieuses, destiné à être lu dans toutes les églises d'Angleterre et d'Écosse, pour implorer la Providence et obtenir la guérison de la maladie dont elle a jugé à propos d'affliger le souverain. Les Juifs de la Cité se distinguent par un jeûne rigoureux et par de continuelles prières faites dans leurs synagogues.

Avec des intercessions de ce genre, le roi Georges court grand risque de rester fou.

Il ne s'agit que de s'entendre! du moment que le blanc est devenu le noir; que le bien s'appelle le mal; l'émeute, gouvernement, et que le beau c'est le laid, suivant le vieux paradoxe romantique transporté de la littérature dans la réalité des faits politiques, ce sont bien évidemment les royalistes qu'il faut pendre.

Voici le *Morning-Post* qui nous donne des nouvelles toutes fraîches de l'*Internationale*, contre laquelle, à l'heure qu'il est, nos représentants ont l'audace de faire une loi.

Le conseil général de cette noble association vient de se réunir à Londres, sous la présidence de M. Longuet, ancien membre de la Commune. Le docteur Marx a annoncé qu'il était en mesure d'informer le meeting que le gouvernement anglais était plus ou moins disposé à expulser les réfugiés communs. Il a demandé toutefois au gouvernement de France de ne pas précipiter la mesure, par la raison que l'époque n'était pas propice pour le faire.

Le citoyen Sabattier est venu dire ensuite que les sections de l'*Internationale* s'organisaient en France avec une régularité parfaite et un entrain merveilleux.

Bourgeois, dormez tranquillement là-dessus.

C'est une chose vraiment touchante que de voir la quantité de fleurs jetée par ces bons démagogues sur la tombe de Mazzini. L'*Unità italiana* l'appelle carrément: « Le plus grand homme du siècle. »

Garibaldi et Victor Hugo protestent.

Selon le *Constitutionnel*, M. Ledru-Rollin ne fait que passer à Paris; la politique n'est plus ce qu'il aime; le gros tribun retiré dans un fromage de Chester entend partager désormais sa vie de plaisance entre Londres et Nice.

« Un démocrate à la mer! dit, en se frottant les mains, Charles Demailly, ce n'est pas moi qui le repêcherai! »

On parle d'un mois de congé pour l'Assemblée: nous voudrions voir cela, pour la simple curiosité du fait.

A GAMBETTA-RABAGAS.

Ecoute, Rabagas, il faut en finir avec toi.

Quand tu devrais te cacher sous terre et patiemment attendre la prescription de l'oubli, du pardon, de la pitié, tu relèves la tête avec impudence, tu parles, tu écris, tu voyages. Ecoute, je retire mon paletot, je retrouse mes manches et je te tutoie.

Que n'as-tu osé?

Tu as osé naître de parents Génois, sans

XIV

Ce qu'on gagne à rendre les femmes savantes. — Messieurs les notables aboutiront-ils? — Fâcheux présages. — Toute une famille au bord de la Seine. — Deux cadavres. — Les Romains de la décadence.

Novembre 1788.

Voici un livre d'une originalité fort curieuse (1), mais qui ne plaira pas aux philosophes, dont il combat l'un des plus chers systèmes.

« Depuis quelques années, dit l'auteur, on veut rendre nos femmes savantes. C'est un parti pris. Quel est le but de ces *gynomanes*? Je les somme de l'exposer clairement, nettement, dans un des papiers publics de Paris ou de la province. En attendant, voici leurs raisons, à ce que j'imagine. Je les publierai d'abord, et les miennes après.

LEURS RAISONS.

« 1^o Une femme instruite fait l'ornement de la société. De bonnes choses deviennent meilleures en passant par une jolie bouche.

« 2^o L'ignorance est un défaut avilissant. Pourquoi flétrir la beauté d'un défaut semblable?

« 3^o Une mère instruite formera ses enfants et avancera leur éducation.

« 4^o Les deux sexes doivent être sur le pied d'une égalité parfaite. Pourquoi l'un d'eux serait-il retenu dans l'ignorance, dans la futilité, dans une sorte d'esclavage?

« 5^o La vraie philosophie, qui éclaire le XVIII^e siècle, serait vaine dans son objet principal, si elle n'achevait pas de détruire ce reste de barbarie qui dégrade les femmes. Elles ont plus de vertus dou-

(1) *La Femme infidèle*, 4 volumes in-12, publiés à Paris, chez Maradan. (Note du journaliste).

être Christophe Colomb, et sans avoir découvert, pas même cette Amérique où se trouve Cayenne, que tu ne connais pas encore.

Tu as osé être borgne, comme Horatius-Coclès, sans avoir défendu le pont Sublicius; comme Philippe de Macédoine, sans que tu te sois jamais mis à la portée de la flèche d'Aster.

Tu as osé commander sans être capable d'obéir.

Grisé, illuminé par la grande révolution, tu t'imaginas que tu étais Carnot, et n'étant pas capable d'organiser une seule armée, tu organisas les quatorze ballons de la République: tu voulais être Carnot, tu ne fus que Godard.

Semblable aux sauterelles, tu t'es abattu sur la France un beau soir, traînant à ta suite la dévastation et la ruine.

Pour te rendre moins sinistre, tu t'adjoignis deux singes, Crémieux et Glais-Bizoin.

Et tous les trois, vous eussiez fait pâlir, dans la ville de Tours, le souvenir de M. et M^{me} Denis, l'unique légende de ce pays jusqu'alors, si l'éclat de rire que vous souleviez sur votre passage n'avait pas dû couler tant de sanglots.

Vous eûtes votre plan de guerre, tout comme les autres.

Le tien était bien simple. Tu te souvins du mot de Danton au père Duchêne, et tu fis promener ta pipe sept fois autour des armées prussiennes, convaincu que cela suffirait pour les faire tomber, comme tombèrent autrefois les murailles de Jéricho devant les trompettes de Josué.

Les armées prussiennes restèrent debout, la France seule tomba.

Le flanc troué par mille blessures, la tête meurtrie, ensanglantée, elle était couchée à terre, la France, et, comme le guerrier qui meurt, elle n'avait plus que tout juste assez de force pour tourner son visage expirant du côté de l'ennemi.

Son sang coulait à larges flots; épuisée, agonisante, elle attendait sa dernière heure avec un sombre désespoir.

Mais tu étais bien portant, toi; tu n'étais pas blessé, toi; tu n'avais ni faim, ni soif, ni froid, toi. Debout sur ta locomotive, à dix lieues toujours du boulet le plus proche, à cinquante centimètres du chapon le plus

ces, plus d'instincts aimables que les hommes: mettons-les à même de nous les communiquer, en honorant celles qui les possèdent. »

LES MIENNES.

« 1^o Que venez-vous d'abord nous parler d'ornement social? S'agit-il des femmes riches ou des femmes pauvres? Ah! si vous pouvez instruire les duchesses, les marquises, les présidentes, les financières, sans que les femmes d'une classe inférieure cherchent à les égaler en éducation, sans que le *savantisme* devienne une mode qui leur fasse négliger les devoirs les plus rigoureux du ménage, comme la femme d'un de mes amis les néglige, soit, — je consens à tout ce que vous voudrez. Mais comme il n'y a pas de loi qui puisse brider l'amour-propre, comme je ne connais point d'obstacle qui arrête une mode, surtout quand elle part d'en haut et qu'on veut la suivre en bas; comme vos bibliothèques, ouvertes aux dames nobles et riches, le seront à toutes les femmes habillées; comme vous vendrez vos livres à la première venue qui aura deux écus en poche, je vous dénonce au public comme des corrupteurs qui allez tout bouleverser.

« 2^o L'ignorance est un défaut, dites-vous? Permettez, ce n'est pas un défaut absolu. Quelquefois même c'est un bien réel. Exemple: l'homme innocent, comme il l'était jadis au paradis terrestre, doué de raison, mais dans l'ignorance des maux et de la mort même, ne serait-il pas plus heureux que s'il avait le bagage scientifique de tous les philosophes du dix-huitième siècle? En somme, je préviens les raisonneurs que la question est pleinement résolue par les premiers chapitres de la Genèse. A présent je soutiens que l'ignorance chez

gras, ce n'était pas ton affaire d'arrêter le massacre effroyable.

Aussi, te dressant sur tes talons, te drapant dans ta robe d'avocat, jetant dans ton éloquence épicée deux goussets de plus, tu prononças ton fameux programme de la guerre à outrance.

A outrance? Oui, qu'est-ce que cela te faisait ce qui se passait derrière toi?

Quand l'Indre-et-Loire était envahi, tu passais dans la Vienne; quand la Vienne était menacée, tu bondissais jusqu'à Bordeaux, sautant deux départements à pieds joints.

Le feu, le fer, ravageaient l'endroit que tu venais de quitter. En quoi cela te touchait-il? tu étais déjà si loin, que ton regard ne voyait pas la flamme des incendies et que le bruit du canon expirait loin de ton oreille.

A OULTRANCE! Tu avais le champ libre devant toi, l'espace ne te manquait pas; quelle fortune risquais-tu donc? Comme Bias, tu portais tout sur toi, ta jactance, tes mensonges, ta vanité, et si les baïonnettes prussiennes t'avaient poussé jusqu'à la mer, tu la traversais, tu allais en Afrique, de l'Afrique en Océanie, devançant ainsi la justice des conseils de guerre et hurlant toujours à ceux qui te poursuivaient: A OULTRANCE!

Tu faisais tuer les autres, tu les faisais dépenser leur dernier sou; ils marchaient sans souliers, les jeunes soldats, ils ne mangeaient pas, ils grelotaient sur cette Loire que ton incurie, bien plus que la glace, avait changée en Bérésina funèbre; et des trains spéciaux promenaient ton wagon de première classe de Bapeume à Saint-Quentin, d'Orléans au Mans; tu arrivais tout juste pour l'enterrement des morts.

PAUL DE CASSAGNAC.

(La suite à lundi.)

Faits et propos du jour.

M. Rochefort, détenu comme vous le savez au fort Boyard, vient de demander au gouvernement la faveur d'envoyer des articles au *Rappel*. Dans sa lettre, l'ex-rédacteur de la *Lanterne* pretexterait l'état de gêne où il est réduit et le besoin qu'il éprouve à se procurer des ressources pour adoucir les rigueurs de sa captivité. Cette supplique aurait, paraît-il, été bien accueillie. Attendez-

les femmes est un bienfait inappréciable; elle contribue à la subordination, chose déjà si difficile à obtenir, et maintient ces dignes ménagères au centre des occupations qu'elles n'abandonnent jamais sans risque pour la famille. Ah! vous voulez rendre les femmes savantes? Mais si une conseillère en savait autant que son époux, celui-ci aurait la tête lavée au retour de chaque audience. — Tant mieux, allez-vous me répondre. — Tant pis, s'il vous plaît! Quand même les représentations adressées au mari seraient justes, c'est le cas d'appliquer la maxime de l'Écriture: *Mieux vaut la folie de l'homme que la sagesse de la femme*. Savantes, bon Dieu! mais il faudrait leur abandonner tout et quitter la place. Rendre les femmes savantes, c'est rendre les hommes bêtes, retenez cela, monsieur le philosophe.

» 3^e Une mère instruite blâmera ses enfants trop jeunes pour les sciences. Ils en seront dégoûtés avant de les connaître. Nous n'avons qu'une dose d'énergie; c'est en la ménageant qu'on fait la bonne éducation.

» 4^e Mettre les deux sexes sur le pied de l'égalité? Quelle sottise! Mais, philosophe que vous êtes, ils sont inégaux, tout ce qu'il y a de plus inégaux, la nature le dit. D'où vient que l'un des deux a des grossesses? Il faut répondre. Est-ce vous qui accouchez? Non? et pourquoi? Parce que grossesses et accouchements sont des actes naturels à la femme, et que ces actes exigent qu'elle n'affaiblisse son tempérament ni par l'application ni par l'étude. Elle est enceinte; vous n'allez pas, j'imagine, lui faire résoudre des problèmes? Elle nourrit son enfant; vous ne l'enfermez pas dans une bibliothèque? Tout chez la femme exige qu'elle soit igno-

vous donc, si les bruits d'hier se confirment, à trouver bientôt la signature du célèbre pamphlétaire dans les colonnes du *Rappel*.

Le préfet de police vient de former une brigade de la sûreté dite « brigade de l'étranger. »

Ces agents ont pour mission de surveiller les individus suspects à l'étranger, et de les filer pour tenir l'administration au courant de leurs faits et gestes, jusqu'au jour où il sera possible de les pincer.

La brigade de sûreté se compose de deux cents et quelques agents.

La maladie de M. Cochin est une méningite qui avait cédé à un premier traitement; mais il y a eu rechute. M. Cochin a été administré il y a quelques jours.

Le *Français*, journal qu'on peut croire bien informé en cette circonstance, nous annonçait hier un peu de mieux; mais les dernières nuits ont été, paraît-il, loin d'être favorables.

ENCORE DES FAISEUSES D'ANGES.

On a découvert à Londres, dit le *Courrier de France*, une espèce d'association de femmes dont l'industrie consiste à faire mourir les enfants nouveau-nés, afin d'alléger les charges des familles pauvres ou peu fortunées dont le budget se trouve grevé par l'arrivée de nouveaux enfants. Les malheureuses petites créatures leur sont confiées à titre de nourrissons, et au bout de quelque temps le crime est accompli, de telle façon que la justice ne trouve aucun indice.

Un des officiers supérieurs de l'armée de Lyon dirigeait ses pas vers le parc de la Tête-d'Or, lorsqu'aux environs des barrières d'entrée, il fut arrêté par cinq mauvais sujets, assez bien vêtus cependant, de ces *outranciers* probablement qui refusaient le service pendant la guerre, qui le traitèrent de capitulaire.

L'officier dégaîne... sa canne et fond sur les insulteurs, qui, n'étant que cinq contre un, fuient et courent encore.

Veut-on savoir quel était l'homme que ces aimables drôles avaient choisi pour lui lancer cette injure éternellement bête?... Le général Dupreuil, celui qui a conduit l'héroïque charge des cuirassiers à Reichshoffen.

rante, pour que l'esprit n'emporte pas les forces du corps. Je pose en fait qu'une *femme-Voltaire* ne fera que des avortons, et qu'une *femme-Rousseau* ne pourra jamais être nourrice.

» 5^e Qui! oui! tâchez de rendre les femmes savantes, monsieur le philosophe, et vous verrez si elles auront des vertus douces? Nenni! Ces vertus tiennent plus qu'on ne croit à l'ignorance, aux préjugés, à une sorte d'obscurité mentale... Eh! je suis bien sot, après tout, d'essayer de vous combattre par le raisonnement, quand les faits vous aveuglent. Ouvrez l'œil, bonhomme, et voyez ce qui se passe à côté de vous.

» O femmes! précieuse moitié de l'espèce humaine, que la philosophie veut discréditer, gardez-vous bien de devenir hommes; vous ne pourriez qu'y perdre, et ce ne serait pas du tout notre affaire.

» Le ciel vous a donné trois charmes principaux: la candeur, qui est une timide ignorance; la pudeur et la douceur. Conservez précieusement tout cela, ou la nature outragée se vengera sur le genre humain.

» Qu'est-ce qu'une femme sans candeur et sans naïveté? c'est une femme savante.

» Qu'est-ce qu'une femme sans pudeur? c'est une coquine.

» Qu'est-ce qu'une femme sans douceur, je veux dire impérieuse et acariâtre? c'est un monstre!

Il faut convenir que voilà un terrible homme. S'il n'a pas raison, je vois à sa manière d'argumenter qu'il sera difficile de le convaincre de ses torts, et je n'entreprendrai pas cette tâche. On l'a dit de-

Le procès intenté par le général Trochu au *Figaro* est destiné à prendre une grande importance. MM. Rouher, Grandperret et Lachaud joueront un rôle dans ce procès qu'on veut diriger surtout contre le gouvernement du 4 Septembre.

UN CUISINIER LIBRE-PENSEUR. — Le vieil évêque de Chartres, M^{gr} Clausel de Montals, dînant un jour de carême chez la comtesse de P***, trouva le potage maigre excellent, et, le lendemain, son cuisinier vint dire au cuisinier de la comtesse:

— Ah! ça, comment diable peux-tu faire d'aussi bons potages maigres?

— Imbécile! répond l'autre, j'y mets du jus de volaille.

On sait qu'à Paris il y a beaucoup de femmes du peuple qui vendent dans les rues du mouron pour les serins. Une feuille de province évalue à six cent mille francs la vente du mouron dans la capitale.

Quelle méchanceté!

Un poète méridional, M. Henri Calhiat, auteur d'un charmant volume de poésies intitulé: *Une Ame écrite*, a eu l'honneur de voir figurer une de ses pièces de vers dans le magnifique recueil, offert au Souverain-Pontife, le 7 décembre dernier, par la célèbre académie des Arcades, à Rome. Nous donnons aujourd'hui à nos lecteurs cette pièce de vers, où éclate, à côté de grandes beautés poétiques, la foi la plus enthousiaste et la plus vive.

Comme l'espace nous manque, et que nous ne voulons rien retrancher à ce remarquable morceau, nous le donnerons en deux fois.

L'AME DE PIE IX.

Quid timidi estis modico fidei?
St-Mathieu, VIII, 26.

I

« — Pilote, savez-vous où nous allons ainsi, Et pourriez-vous nous dire où nous sommes ici? Entendez le fracas des ouragans qui passent Et voyez le courroux des flots qui nous menacent; La mer est bien houleuse et le ciel est bien noir! Pilote, croyez-nous, vous êtes sans espoir, Vous ne pourrez sauver notre barque vieillie. »

« — Qui vous l'a dit?

« — Voyez comme elle est assaillie Par la foudre et les vents, la rafale et les flots; Voyez craquer vos mâts, trembler vos matelots, Les vagues se gonfler et se gonfler encore... Vieillard, qu'espérez-vous? »

« — J'espère qu'à l'aurore

puis longtemps: « Qui veut trop prouver ne prouve rien. »

Je suis loin, pour mon propre compte, de refuser toute espèce d'instruction aux femmes. La connaissance de leurs devoirs est essentielle; la culture de leur esprit est utile. Toutefois, il est nécessaire de renfermer l'éducation pour elles dans de justes bornes. C'est l'excès de mesure qu'il faut blâmer ici, comme, du reste, n'ont jamais manqué de le faire les grands moralistes de tous les âges. Ils ont prouvé que la science chez la femme est ridicule, et ce ridicule est aujourd'hui, disons-le, plus saillant que jamais.

Une chose m'épouvante surtout, c'est que nous pourrions voir quelque jour, grâce à ce dérèglement d'esprit, le phénomène horrible d'une femme incrédule, d'un cotillon philosophe.

Dieu nous préserve d'un aussi cruel spectacle! (1)

Il faut toujours partir de ce principe incontestable que l'éducation des femmes doit être subordonnée aux vues de la nature, et par conséquent toute différente de celle des hommes.

Un médecin distingué, M. Daignan, s'exprime ainsi dans son tableau des *Variétés de la vie humaine*:

« Soutenir que la femme ne diffère de l'homme que par les organes qui distinguent les sexes est une grave erreur. La femme est femme partout, au bout des doigts comme dans le reste du corps. Elle diffère essentiellement de l'homme dans sa constitution; c'est-à-dire que ses parties solides sont

(1) Mme Sand, heureusement, n'était pas née, ni les gracieuses héroïnes de la Commune de Paris non plus.

La mer sera tranquille et le ciel azuré.

« — Mais quoi! la mort est là. Dieu vous a-t-il juré De protéger toujours votre pauvre nacelle?

« — Oui, frères, et jamais je n'ai tremblé pour elle... Non, jamais!... J'ai là-haut une étoile, au ciel bleu; Elle est là... Vous savez qui l'y plaça? c'est Dieu.

Elle est là, toujours là, pour me dire: « Pilote,

» Au milieu des récifs qui naissent devant toi

» Lève les yeux en haut, lève les yeux vers moi! » Et depuis vingt-cinq ans j'affronte la tempête,

Seul, calme, sans effroi, parce que sur ma tête Rayonne nuit et jour l'astre qui me conduit. »

« — Mais ne voyez-vous pas ce spectre qui vous suit, Ce fantôme vieilli dans sa peau satanique,

Ce vampire au cœur sec, à l'œil rouge et cynique, Ce monstre ensanglanté qui ronge sans remords

Et la chair des vivants et le crâne des morts? Dans son hideux manteau fait d'une loge immonde,

Il demande, tandis que la tempête gronde, Que vous jetiez enfin quelque chose à la mer

Pour occuper un peu ses mâchoires de fer!... A l'heure du péril, au moment de l'orage,

Ne lui jetez-vous rien, pour apaiser sa rage? »

« — Rien, rien!... Il rongera ma tête de vieillard, Après avoir plongé dans mon sein son poignard,

Plutôt que de me voir lui lâcher une proie. Si ma tête se courbe et si mon âme ploie,

Ce n'est que devant Dieu, le maître des humains, Celui qui fit ce cœur, celui qui fit ces mains,

Ce cœur pour vous aimer, hommes tremblants, mes [frères, Ces mains pour vous conduire à des rives prospères!

(La suite à mardi.)

Chronique de l'Ouest

CHRONIQUE LOCALE

La société d'Agriculture, Sciences et Arts, d'Angers a tenu avant-hier soir une séance très-brillante sous la présidence de M. le comte de Falloux, président d'honneur, pour la réception de notre éloquent évêque M^{gr} Freppel.

Après la lecture du procès-verbal de la dernière séance, M. le comte de Falloux a souhaité la bienvenue à M^{gr} Freppel, dans le langage délicat et gracieux où il excelle; puis, sous le titre modeste de *Souvenirs de l'ambulance de la gare d'Angers*, M. le docteur Lachèse a heureusement rappelé les services immenses que la charité inépuisable et le patriotisme de notre ville ont rendus, durant la guerre à plus de onze mille soldats blessés.

M. Victor Pavie a lu un travail très-spirituel intitulé: *Gaëthe et David; souvenirs d'un voyage à Weimar*, où l'illustre sculpteur sem-

d'un autre tissu et ses humeurs d'une consistance différente. Elle est, pour ainsi dire, pétrie d'un limon plus fin. La lymphé, chez elle, est soumise à des vaisseaux plus déliés et passe par des filières plus subtiles. Beaucoup de médecins partagent cette opinion, mais elle n'est pas encore franchement avouée. »

Or, à moins d'établir clairement que les raisons contenues dans ce passage sont fausses et contraires à la saine physique, on doit conclure que plusieurs genres d'étude et d'application, qui conviennent à l'homme, ne conviendraient en aucune sorte à la femme.

Ne parlez pas d'exceptions, car il faudrait raisonner comme l'original de tout-à-l'heure, et dire que, depuis le commencement du monde, les exceptions font les monstres.

C'est contrarier la nature, c'est même la pervertir, que de vouloir plier l'esprit des femmes à tout ce qui n'est pas du ressort de la délicatesse de sentiment la plus fine et la plus exquise. Il y a une foule de sciences qui ne leur conviennent pas plus que la barbe au menton.

*** Décembre 1788.

M^{gr} le duc d'Orléans préside un bureau à l'assemblée des notables. Il dit au roi:

« — Sire, je recueillerai les votes des membres du comité dont vous me nommez chef; mais Votre Majesté me permettra de ne pas donner mon opinion, ayant eu le malheur de lui déplaire, l'an dernier, pour avoir exprimé mon sentiment en sa présence. »

A bon entendeur salut. Voilà un prince du sang qui ne travaillera pas dans l'intérêt du trône.

(La suite prochainement.)

ble renaître pour expliquer à ses compatriotes les secrets de son glorieux talent.

Une seconde fois, M. le comte de Falloux a pris la parole pour prononcer l'éloge du très-regretté comte de Quatrebarbes, qui a laissé parmi nous, avec une mémoire vénérée, des souvenirs si purs et si attachants.

Enfin, le nouveau membre de la Société M^{re} Freppel, a retracé à grands traits le rôle, dans le passé et dans l'avenir, de l'Académie angevine, héritière des traditions et de la gloire de l'ancienne Université qui a illustré, durant tant de siècles, la ville d'Angers, et pour la restauration de laquelle notre prélat travaille avec un zèle infatigable et une ardeur toute apostolique.

(Journal de Maine-et-Loire.)

Nous donnerons lundi l'éloquent discours prononcé par M^{re} Freppel à l'occasion de sa réception.

Le Courrier de Saumur vient de publier, sous la signature E. BONNEMÈRE, et sous ce titre : *L'ignorance obligatoire*, un article auquel notre devoir est de répondre très-prochainement.

On lit dans le Glaneur de Savenay :

« La foire de mercredi, favorisée par le temps, a été très-bonne. L'approvisionnement en bœufs était considérable; les hauts prix obtenus à la foire dernière sur les vaches et les bœufs se sont maintenus avec une légère augmentation sur ces derniers. Les porcs

maigres ont obtenu des prix réellement trop élevés pour les engraisseurs.

Le typhus contagieux des bêtes à cornes a complètement disparu de l'arrondissement de Cholet.

DÉPÊCHES

ET DERNIÈRES NOUVELLES.

Paris, 15 mars, 2 h. 45 s.

Les six premiers articles de la loi sur l'Internationale ont été fort énergiquement votés par la Chambre. M. Martel préside bien et ne laisse pas les discussions dégénérer en désordre.

Aujourd'hui M. Jules Favre a pris de nouveau la parole.

M. de Choiseul a demandé pourquoi le projet de loi sur la presse était distribué déjà à certains journalistes, quand aucun des membres de l'Assemblée ne l'avait encore en sa possession? Les questeurs ont promis la distribution pour demain.

15 mars, 8 h. 40 s.

La commission pour l'instruction primaire a adopté l'article réglant la gratuité de l'enseignement primaire pour les enfants dont les parents seront déclarés incapables de payer.

La cour de cassation a rejeté les pourvois des condamnés pour l'assassinat des otages.

On nous assure que l'ordre d'exécution de trois condamnés à mort aurait été envoyé hier soir au greffe par la division militaire.

Ces trois condamnés sont Préau de Wedel, Genton et Lisbonne.

L'exécution a dû avoir lieu ce matin même à Satory.

Personne n'a encore été admis auprès de M. Mottu, pas même son fils.

Pise, 14.

Aujourd'hui, aux obsèques de Mazzini, 12,000 personnes étaient présentes; à savoir des étudiants et des députations de plusieurs provinces, communes, sociétés ouvrières et francs-maçons.

Paris, 16 mars.

Le Journal officiel promulgue la loi relative aux pensions accordées aux veuves et orphelins du général Lecomte, du colonel Billef, et des gendarmes, sergents de ville, gardes de Paris, gardiens de la paix, etc., assassinés par les fédérés.

Aucune nomination ministérielle n'est venue compléter le ministère, et il paraît maintenant hors de doute que le ministre intérimaire, M. de Goulard, aura à soutenir la discussion du budget.

M. Fournier part aujourd'hui pour Rome.

Des nouvelles contradictoires circulent sur la santé de M. Cochin; d'après les uns, le

mieux se soutient; d'après les autres, c'est mieux n'est qu'apparent et il est perdu.

Pour les articles non signés : P. GODET.

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE BANQUE DE CRÉDIT ET D'ÉMISSION

(ANONYME)

Capital : 5,000,000 francs

Siège social : 57, rue Taibout, Paris.

La société bonifie l'intérêt sur les sommes versées en compte-courant aux taux ci-après :

CHÈQUES

Dépôts à disponibilité... 3,65 } Soit 1 centime
De 12 jours à 3 mois... 4 1/2 } par jour.

Chèques ou Bons à intérêt au porteur ou nominatifs :

De 3 mois à 6 mois... 5 1/2 } Soit 1 centime 1/2
De 6 mois à un an... 6 1/2 } par jour.

Elle délivre des chèques sur ses succursales de : Agen, Aix, Amiens, Avignon, Besançon, Bordeaux, Brest, Caen, Chambéry, Clermont-Ferrand, Lille, Limoges, Lyon, Marseille, Nancy, Nantes, Orléans, Poitiers, Rouen, Saint-Etienne, Toulon, Toulouse et Versailles.

Elle délivre également, au taux le plus modéré, des traites à échéance déterminée sur toutes les villes de France, et se charge, à des conditions exceptionnelles, du recouvrement des valeurs commerciales.

Elle fait gratuitement le service de caisse des déposants et encaisse sans commission, pour leur compte, tous récépissés, factures, etc.

Le Président du Conseil d'administration.

N. LEFÈVRE-DURUFLÉ, G. O.*,
Ancien ministre du Commerce.

Les Rhumes, irritations de poitrine, les maux de gorge, les rhumatismes, douleurs, etc., sont guéris par une application du PAPIER WLNST. 1 fr. 50 la boîte. Dans toutes les pharmacies.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 15 MARS 1872.

| Valeurs au comptant. | | | | Valeurs au comptant. | | | | Valeurs au comptant. | | | | | |
|--|--------|---------|---|----------------------|---|---------|------|----------------------|--------|------------------------------------|--------|------|---|
| Dernier cours. | Hausse | Baisse. | | Dernier cours. | Hausse | Baisse. | | Dernier cours. | Hausse | Baisse. | | | |
| 3 % jouissance 1 ^{er} janv. 71. | 56 60 | » | » | 10 | Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p. | 920 | » | » | » | C. gén. Transatlantique, j. juill. | 242 50 | 2 50 | » |
| 4 1/2 % jouiss. 22 septembre. | 80 | » | » | » | Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov. | 630 | » | » | » | Canal de Suez, jouiss. janv. 70. | 290 | 1 25 | » |
| 4 % jouissance 22 septembre. | 70 50 | » | » | » | » | 215 | » | » | » | Crédit Mobilier esp., j. juillet. | 512 50 | 1 25 | » |
| 5 % Emprunt | 88 80 | » | » | » | » | » | » | » | » | Société autrichienne, j. janv. | 965 | » | » |
| Obligations du Trésor, t. payé. | 435 | » | » | » | » | » | » | » | » | OBLIGATIONS. | | | |
| Dép. de la Seine, emprunt 1857 | 213 75 | » | » | 1 25 | Charentes, 400 fr. p. j. août. | 452 50 | » | » | » | Orléans | 295 | » | » |
| Ville de Paris, oblig. 1855-1860 | 380 | 2 50 | » | » | Est, jouissance nov. | 507 50 | » | 2 50 | » | Paris-Lyon-Méditerranée | 288 50 | » | » |
| — 1865, 4 % | 440 | » | » | 5 | Paris-Lyon-Méditerr., j. nov. | 895 | » | » | » | Est | 284 | » | » |
| — 1869, 3 % t. payé. | 273 50 | » | » | 25 | Midi, jouissance juillet. | 612 50 | » | 1 25 | » | Nord | 303 | » | » |
| — 1871, 3 % 70 fr. payé. | 253 | » | » | 1 | Nord, jouissance juillet. | 977 50 | » | » | » | Ouest | 286 50 | » | » |
| libéré | 252 | » | » | » | Orléans, jouissance octobre. | 887 50 | 7 50 | » | » | Midi | 289 | » | » |
| Banque de France, j. juillet. | 3625 | » | » | 15 | Ouest, jouissance juillet, 65. | 505 | » | 10 | » | Deux-Charentes | 288 50 | » | » |
| Comptoir d'escompte, j. août. | 687 50 | » | » | 1 25 | Vendée, 250 fr. p. jouiss. juill. | » | » | » | » | Vendée | 265 | » | » |
| Crédit agricole, 200 f. p. j. juill. | 500 | » | » | 2 50 | Compagnie parisienne du Gaz. | 715 | » | » | » | | | | |
| Crédit Foncier colonial, 250 fr. | 345 | » | » | » | Société Immobilière, j. janv. | 47 | 3 25 | » | » | | | | |

GARE DE SAUMUR (Service d'hiver, 6 novembre).

DEPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 09 minutes du matin, express-poste.
6 — 45 — — (s'arrête à Angers).
9 — 02 — — omnibus.
1 — 33 — — soir,
4 — 13 — — express.
7 — 27 — — omnibus.

DEPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 03 minutes du matin, omnibus-mixte.
8 — 20 — — omnibus.
9 — 50 — — express.
12 — 38 — — omnibus.
4 — 44 — — soir,
10 — 30 — — express-poste.
Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 43 s.

Tribunal de Commerce de Saumur.

FAILLITE LHEMANN-LIPPMANN.

Les créanciers de la faillite du sieur Lhemann-Lippmann, entrepreneur général de la maison centrale de Fontevault, demeurant à Fontevault, sont invités à se présenter en personne ou par fondé de pouvoirs, dûment enregistré dans le délai de vingt jours, à partir de ce jour, à M. Ludovic Proust, propriétaire, demeurant à Saumur, syndic de la faillite, et à lui remettre leurs titres, accompagnés d'un bordereau sur timbre, indicatif des sommes qui leur sont dues, si mieux ils n'aiment en faire le dépôt au greffe du tribunal de commerce de Saumur.

La vérification des créances de cette faillite aura lieu en la chambre du conseil du tribunal de commerce, le mercredi 17 avril prochain, à midi.

Le greffier du Tribunal,
CH. PITON.
(151)

AVIS.

FERME A DONNER, dans la commune de Saint-Michel-sur-Loire, pour entrer en jouissance de suite ou le vingt-quatre juin 1872. — 18 hectares de dépendances en terres et prés, non compris les pacages pour les bestiaux, dont 4 hectares, se trouvent ensemencés de blés froment et 4 hectares en avoine, au profit du fermier;

Vastes BATIMENTS d'habitation et d'exploitation, cours et jardins.

On donnera cette ferme à prix d'argent ou à titre de moitié. S'adresser à M^{re} BIERMANT, notaire à Langeais (Indre-et-Loire). (141)

A LOUER

Présentement,

APPARTEMENTS au 1^{er}, avec cave et grenier.

S'adresser à M. GABORIT, négociant, rue Saint-Jean, ou à M. POISSON, négociant rue de la Petite-Bilange. (144)

Etude de M^{re} MÉHOUS, notaire à Saumur.

A VENDRE

Par adjudication volontaire,

En l'étude de M^{re} MÉHOUS, —

Le jeudi 11 avril 1872, à midi précis,

LES IMMEUBLES

CI-APRÈS DÉSIGNÉS.

UNE MAISON, située à Saumur, rue du Pressoir-Saint-Antoine, n° 7, composée : au premier étage, de trois chambres à feu et un cabinet; grenier sur le tout.

UN AUTRE BATIMENT, attenant à celui ci dessus désigné.

UN MORCEAU DE TERRE, planté de vigne, situé au Clos-Poinson, commune de Saumur, contenant environ six ares cinquante centiares.

UN MORCEAU DE VIGNE, situé au Clos-Poinson, commune de Saumur, contenant environ six ares.

UN MORCEAU DE VIGNE ET TERRE, sis au Bois-Joly, commune de Saumur, contenant environ douze ares.

UN TERRAIN, moitié en culture, moitié en vigne, d'une contenance approximative de huit ares, situé au Veau-Anglais, commune de Bagnaux.

On pourra traiter à l'amiable avant l'adjudication.

S'adresser à M^{re} MÉHOUS, dépositaire des titres de propriété. (152)

A AFFERMER

DE SUITE

PROPRIÉTÉ D'EPÈNE

Sise à Bournaud,

DE 42 HECTARES 24 ARES.

Les réparations aux bâtiments jugés nécessaires seront faites par le propriétaire, au gré du fermier.

Entrée en jouissance au 25 mars 1872.

S'adresser, à Loudun, à M^{re} HERBAULT, notaire. (121)

A LOUER

PRÉSENTMENT,

UNE MAISON, située à Saumur, quai de Limoges, avec cour, écurie, remise et vastes magasins. S'adresser à M. FORGE. (98)

On demande un homme pour garde champêtre.

S'adresser à M. PERREAU, maire de Distré. (84)

NOUVEAUTÉS.

EUG. BIZERAY,

Rue de la Tonnelle,

DEMANDE UNE OUVRIÈRE

Exclusivement pour faire marcher la machine.

NOUVEAUTÉS

MAISON GABORIT

On demande un apprenti.

HOTEL D'ANJOU.

M. PETIT, maître d'hôtel à Saumur, a l'honneur de prévenir le public que les pâtés qu'il vend ne proviennent point d'un dépôt qui lui aurait été fait, ainsi qu'on l'a faussement prétendu, mais sont les produits de sa maison. (398)

AFFECTIONS DU CERVEAU

ET DE

LA MOELLE ÉPINIÈRE

MALADIES NERVEUSES

ET

CONVULSIVES

PRODUITS BROMURÉS SPÉCIAUX

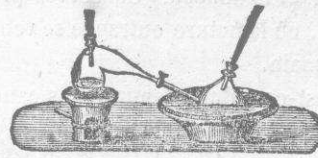
Préparés par J.-A. PENNÉS et C. PELISSE, pharmaciens chimistes

Sirop anti-apoplectique au Bromure d'ammonium chimiquement pur. Utilisé avec succès pour combattre les congestions cérébrales, les monomanies, l'hypocondrie, les paralysies partielles, les délirés et les vertiges.

Sirop anti-nerveux au Bromure de sodium chimiquement pur, présenté sous la forme la plus agréable pour les femmes et les malades délicats, contre l'insomnie, les cauchemars, maux de nerfs et de tête, les convulsions, névroses, spasmes et vapeurs.

Liquide anti-nerveux au Bromure de potassium chimiquement pur, pouvant remplacer souvent les deux produits indiqués ci-dessus, mais employée spécialement avec de grands avantages contre la danse de Saint-Guy, l'éclampsie, l'hystérie, l'épilepsie et les spasmes.

Dépôt à la pharmacie PENNÉS et PELISSE, rue des Ecoles, 49, à Paris, et dans les princ. pharmacies.



réargentez, entretenez les réchauds, flambeaux en ruolz, cuivre plaqué, etc., avec le bleu d'argent pur. Boîte avec instruction, 1 fr. 50. Envoi franco en France contre 1 fr. 50 en timbres-poste. Dépôt à Angers, chez M. FEBRE, pharmacien, place du Cirque

BENZINE J. GARDOT DIJON

Pour enlever les taches de toutes les étoffes sans laisser d'odeur et sans altérer le brillant des couleurs. Prix du flacon : 1 fr. 25. A Saumur, chez M^{re} GONDRAND, rue d'Orléans; à Angers, chez M. BAILLIF, épiciers-droguistes. — On demande des Dépositaires pour toutes les autres villes du département. (322)

M. PAUL TAVEAU,
GÉOMÈTRE-EXPERT.
A l'honneur d'informer le public qu'il continue, comme par le passé, à s'occuper d'arpentage et d'expertise.
Son bureau est établi au Pont-Fouillard, commune de Bagnaux, près Saumur. (430)